

## **ANIMATEUR – CAMP DE JOUR MULTISPORTS**

Se déroulant sur le Campus Germain-Désourdy, le programme Camp de jour multisports de la Ville de Bromont accueillera des jeunes âgés de 10 à 14 ans, du 24 juin au 16 août prochain (8 semaines) du lundi au vendredi.

### **Sommaire de l'emploi**

Sous l'autorité du coordonnateur du camp de jour multisports, l'animateur planifie, organise et anime différents sports au Campus Germain-Désourdy, auprès d'un groupe d'enfants âgés entre 10 et 14 ans. De plus, il sera appelé à animer, superviser et assurer le bon déroulement des sorties sportives.

### **Principales fonctions**

- Animer divers sports auprès des jeunes;
- Organiser, animer et participer aux activités quotidiennes;
- Assurer la sécurité et le bien-être des jeunes;
- Assurer le respect du site et des équipements;
- Collaborer avec les collègues de travail.

### **Qualifications, compétences et exigences requises**

- Faire preuve d'autonomie, être sportif et polyvalent;
- Être apte à communiquer avec clarté et efficacité;
- Être responsable et dynamique, aimer bouger et avoir un esprit d'équipe;
- Connaissance de plusieurs sports (tennis, volleyball, hockey, soccer, etc.);
- Première année de Cégep complétée avec succès dans un domaine connexe à l'activité physique et/ou l'animation (éducation physique, loisirs, etc.) un atout;
- Expérience pertinente en animation auprès des jeunes âgés de 10 à 14 ans, un atout;
- Détenir un diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation (DAFA), un atout;
- Détenir une certification valide en secourisme général, un atout.

### **Horaire de travail**

40 heures par semaine, du lundi au vendredi de jour, du 17 juin au 16 août (9 semaines). Une semaine de pré camp de 35 heures obligatoire se tiendra du 17 au 21 juin.

### **Salaire**

À partir de 13,84 \$ de l'heure. Selon la grille salariale en vigueur.

### **Pour postuler**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV d'ici **le 14 avril 2019** à [jessika.gaudreau@bromont.com](mailto:jessika.gaudreau@bromont.com).

*Il est à noter que l'emploi du masculin a pour seul but d'alléger le texte.*